



Un coup de pouce pour l'envol de la nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport ?

Le 1er février 2018, M. Philippe Duron remettait au Gouvernement français le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures („rapport Duron“) qui ne recommande que partiellement à l'Etat français de cofinancer le projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport (NLF EAP). Le rapport recommande au Gouvernement une priorisation des projets d'infrastructure en trois scénarios. Seul le troisième scénario contient une contribution de l'Etat français de 50 millions d'Euro à la NLF EAP.

Depuis le début d'année, la Région Grand Est et les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure ont exprimé leur inquiétude quant à cette faible priorisation. Fin avril la Confédération s'est prononcé favorablement au projet de l'EuroAirport. Elle est déjà engagée avec un montant de 1.75 millions, ce qui représente 38 pourcent, au financement du pré projet. Elle prévoit un montant global pour des projets ferroviaires dans les régions frontalières pour la période 2030/35, y conclut la NLF EAP. Le Conseil Fédéral a laissé sous-entendre qu'il veut exercer de la pression d'une façon diplomatique sur le Gouvernement français pour faire avancer les choses pour garantir la réalisation de la NLF EAP.

Le canton du Jura fait partie de la région Trinationale Métropolitaine du Rhin Supérieur. Nos autorités cantonales mettent en avant que le canton du Jura est un canton ouvert et accessible qui souhaite renforcer les liens avec les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Une réalisation de la NLF EAP pourrait également profiter à la population Jurassienne et augmenter l'attractivité du canton, notamment en matière de développement démographique et économique.

- Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas soutenu les démarches entrepris^{es} par la Région Grand Est et les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure pour montrer son étonnement concernant le « rapport Duron » auprès du Gouvernement français et du Conseil Fédéral ?
- Le Gouvernement compte-t-il à l'avenir poursuivre de près le développement du projet NLF EAP et d'intervenir auprès du Conseil Fédéral ou du Gouvernement français ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 23 mai 2018

Pour le groupe UDC
Brigitte Favre